

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 6 novembre au 10 novembre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 6 novembre au 10 novembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 20 750 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
06/11/2017	3.750	94,33	94,11	94,68	353.753	En bourse via Euronext
07/11/2017	7.000	94,10	93,50	94,42	658.707	En bourse via Euronext
08/11/2017	3.500	93,06	92,56	93,82	325.715	En bourse via Euronext
09/11/2017	5.000	92,17	91,58	93,30	460.868	En bourse via Euronext
10/11/2017	1.500	91,60	91,42	91,93	137.402	En bourse via Euronext
Total	20.750	93,32			1.936.445	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 10 novembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.677.609 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 14.000 au titre du contrat de liquidité.